

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

COLLOQUE SUR "LE PEUPEMENT DE L'EGYPTE ANCIENNE  
ET LE DECHIFFREMENT DE L'ECRITURE MEROITIQUE"

Le Caire, 3-10 novembre 1973

DOCUMENT DE TRAVAIL

Conformément aux recommandations du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, le colloque portera à la fois sur "Le peuplement de l'Egypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique".

Le présent document constitue un ordre du jour annoté car le document de travail proprement dit est présenté dans les trois documents suivants élaborés à la demande de l'Unesco par trois experts en la matière :

- (a) "Peuplement de l'Egypte ancienne" - document établi par le professeur J. Vercoutter ;
- (b) "Peuplement de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle" - document établi par Mme N. Blanc ;
- (c) "Le déchiffrement du méroïtique" - document établi par le professeur J. Leclant.

A partir de ces trois rapports, les experts invités au colloque prépareront de brèves communications écrites afin de faciliter les débats.

A. PEUPEMENT DE L'EGYPTE ANCIENNE

Les documents (a) et (b) cités plus haut fournissent un schéma qui, sans être rigide, pourrait servir de cadre de discussion, faciliter un large échange de vues et permettre, d'une part, la mise au point de certains chapitres des volumes I et II de l'Histoire générale de l'Afrique et, d'autre part, l'établissement d'un programme de recherches à moyen et long terme.

1. Point sur nos connaissances actuelles

Les experts sont invités à présenter leurs avis et amendements sur les rapports présentés comme base pour une discussion générale. Ils devront, au terme des débats, faire avec le maximum de rigueur scientifique le point (en 1973) des connaissances sur le peuplement de l'Egypte et ses relations historiques avec le reste de l'Afrique.

73 S 10 20

## 2. Thèses en présence

Ici également, les deux rapports fournissent un cadre de travail qui laisse aux experts invités le soin d'exposer clairement leurs thèmes et d'apporter tous les arguments à leur appui. L'un des principaux objectifs de ce colloque est de fournir l'occasion à une confrontation constructive entre les différentes thèses en présence concernant non seulement les populations de l'Egypte ancienne en Egypte même mais également leurs relations avec le reste de l'Afrique. Ici, le travail devrait être facilité par le fait que le colloque réunit des spécialistes en archéologie, en anthropologie, en linguistique et en d'autres disciplines susceptibles d'aider à comprendre le problème du peuplement de l'Egypte ancienne.

Le Comité scientifique international susmentionné attend beaucoup de ce colloque dont il a fortement recommandé la convocation non seulement en vue de la mise au point de certains chapitres des volumes I et II de l'Histoire générale de l'Afrique mais également en vue de l'élaboration d'un programme de recherches futures.

## 3. Axes de recherches

Les deux documents (a) et (b) ont suggéré quelques axes de recherches. Il revient toutefois aux experts présents au colloque d'examiner ces propositions et, compte tenu des conclusions auxquelles les débats auront abouti, de dégager des thèmes et un programme de recherches à moyen et long terme. Il s'agit, en fait, de continuer le dialogue amorcé au Caire. Ce dialogue devrait aboutir à jeter plus de lumière sur l'Egypte ancienne, d'une part, et, d'autre part, sur les relations de cette dernière avec le monde extérieur et plus particulièrement avec l'Afrique.

## B. DECHIFFREMENT DU MEROITIQUE

Etant donné que désormais il n'est plus besoin de démontrer la nécessité et la possibilité de déchiffrer le méroïtique, la tâche des experts consistera essentiellement à examiner les différentes méthodes mises au point et les moyens nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Concrètement, il s'agira de suggérer aux organismes susceptibles d'y apporter leur concours financier :

- (1) les équipes qui, à ce jour, sont le mieux préparées intellectuellement et techniquement pour réaliser ce projet ;
- (2) la durée du travail ;
- (3) les estimations concernant le coût du financement du projet.